

Les enseignants du second degré

Des enseignants plus jeunes dans le bassin parisien et le nord de la France, plus âgés sur les littoraux

À la rentrée 2019-2020, 488 800 enseignants exercent leur fonction dans le second degré à la rentrée 2019-2020. La proportion de moins de 35 ans de cette population est de 19 % **•22.1**. Elle est un peu plus faible dans le privé sous contrat qui comprend 96 500 enseignants. Par ailleurs, 35 % de l'ensemble des enseignants du second degré ont 50 ans ou plus, ce taux étant plus important chez les enseignants contractuels et dans le secteur privé sous contrat **•22.2**. Comme dans le premier degré, c'est dans le bassin parisien et dans le nord de la France que les enseignants sont les plus jeunes, avec en particulier 44 % d'enseignants de moins de 35 ans en Seine-Saint-Denis. En outre-mer, la proportion de jeunes enseignants est également élevée à Mayotte et en Guyane, en raison du nombre élevé d'enseignants non-titulaires, en moyenne plus jeunes que leurs homologues fonctionnaires. *A contrario*, c'est en Corse-du-Sud (47 %), en Haute-Corse (43 %), dans les Pyrénées-Atlantiques, le Finistère et Paris (42 %) que la proportion d'enseignants de 50 ans et plus est la plus importante mais également en Martinique (46 %) et en Guadeloupe (43 %) pour les DROM.

Des disparités géographiques relatives aux corps des enseignants

Dans l'enseignement du second degré public et privé sous contrat, y compris enseignement post-bac en lycée, 268 300 sont professeurs certifiés, 33 500 professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS), 65 300 professeurs de lycées professionnels (PLP). Ces trois corps représentent 75 % des enseignants en 2019-2020 **•22.3** et 55 500 personnes, soit 11 % des effectifs enseignants, sont professeurs agrégés et de chaire supérieure **•22.4**.

Leur répartition varie sur le territoire selon l'offre de formation : les professeurs agrégés et de chaire supérieure sont le plus souvent affectés dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), et notamment en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) pour les professeurs de chaire supérieure. Les PLP sont majoritairement affectés dans les lycées professionnels. Quant aux certifiés et aux PEPS, ils exercent dans tous les types d'établissement, et sont les plus nombreux en collège où peu d'agrégés et de PLP enseignent.

Ainsi, la part de professeurs agrégés et de chaire supérieure est importante dans des départements urbains favorisés, dans lesquels la proportion de LEGT, en particulier avec classes préparatoires, est importante : Hauts-de-Seine, Yvelines, Bas-Rhin, Rhône, Haute-Garonne, et surtout Paris. Elle est plus faible dans les DROM et les départements ruraux. Bien que répartis de façon plus homogène sur le territoire français, les professeurs certifiés, d'EPS et de lycées professionnels sont un peu plus nombreux dans les départements du nord de la France où leur proportion atteint 83 %.

Importance des non-titulaires en Guyane et dans le Val-de-Marne

Outre les enseignants fonctionnaires, le second degré compte 52 800 enseignants non titulaires, ce qui représente 11 % des effectifs. Ces enseignants sont recrutés afin de pourvoir des postes à l'année ou effectuer des remplacements ponctuels de durées inférieures à l'année scolaire **•22.5**. Néanmoins, cette part est très disparate. En effet, la Charente-Maritime et la Manche ne comptent que 6 % de non-titulaires contre 24 % pour le Val-de-Marne. Du fait de leurs difficultés de recrutement, la Guyane et Mayotte ont une forte part de non-titulaires (respectivement 30 % et 52 %).

De grands écarts dans les parts de remplaçants entre départements, mais pas de différenciations régionales

Dans le second degré public, 20 000 enseignants sont disponibles pour le remplacement d'une durée inférieure à l'année scolaire, soit 5 % des enseignants **•22.6**. Cependant, cette part varie d'un département à l'autre. Le Territoire de Belfort et l'Eure-et-Loir ont peu de remplaçants (3 %), tandis que la Haute-Corse en compte 8 %. En outre-mer, c'est la Guadeloupe et la Martinique qui ont le plus de remplaçants (7 %).

POUR EN SAVOIR PLUS

Lebaudy M., 2020, « Les enseignants remplaçants dans les premier et second degrés. Place parmi les enseignants et caractéristiques. », *Note d'Information*, n° 20.45, DEPP-MENJS.

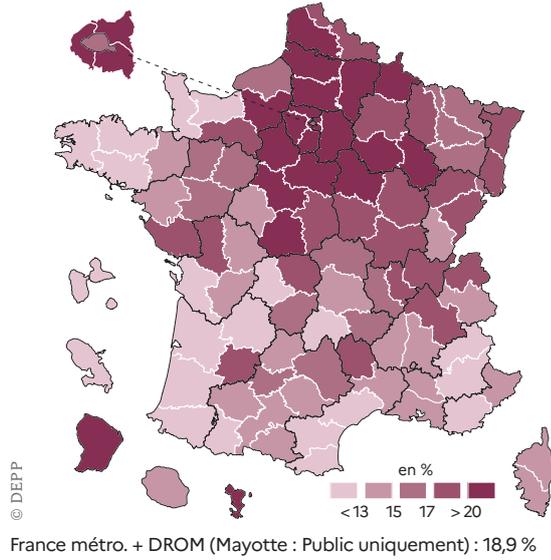
Thomas J.-E. 2020, « Les différences d'expérience, d'ancienneté dans l'établissement, d'âge et de statut des enseignants du second degré par niveau de formation », *Note d'Information*, n° 20.12, DEPP-MENJS.

DEPP-MENJS, 2020, *Bilan social national 2019-2020* (enseignement scolaire), Paris.

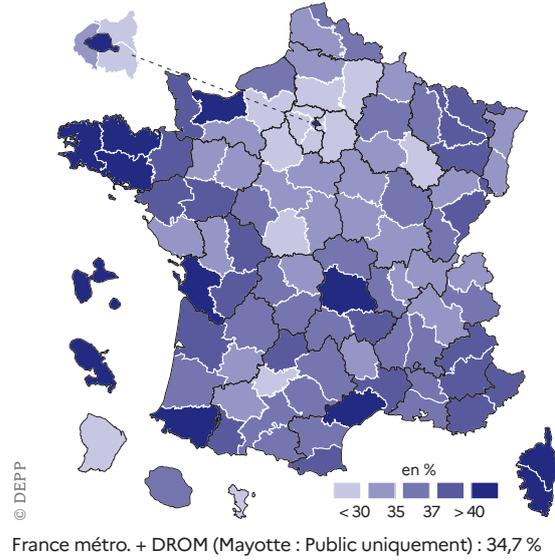
DEPP-MENJS, 2020, *Repères et références statistiques*, Paris.

DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE p. 101

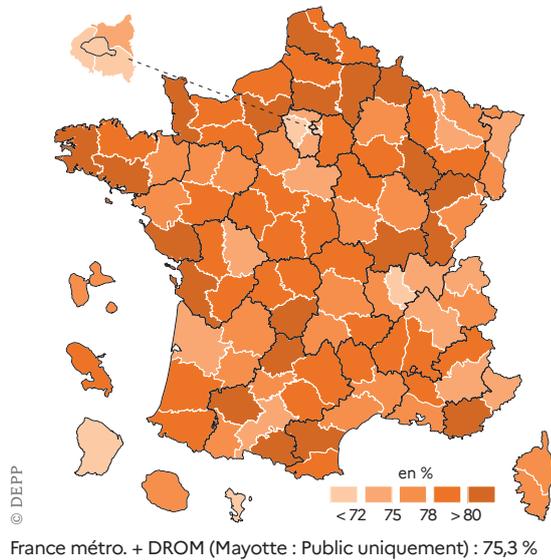
22.1 Part des enseignants du 2^d degré de moins de 35 ans
Titulaires et non-titulaires, Public et Privé sous contrat, 2019-2020



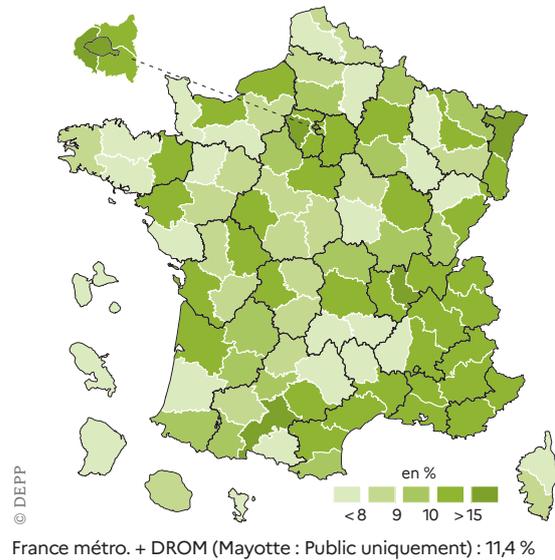
22.2 Part des enseignants du 2^d degré de 50 ans et plus
Titulaires et non-titulaires, Public et Privé sous contrat, 2019-2020



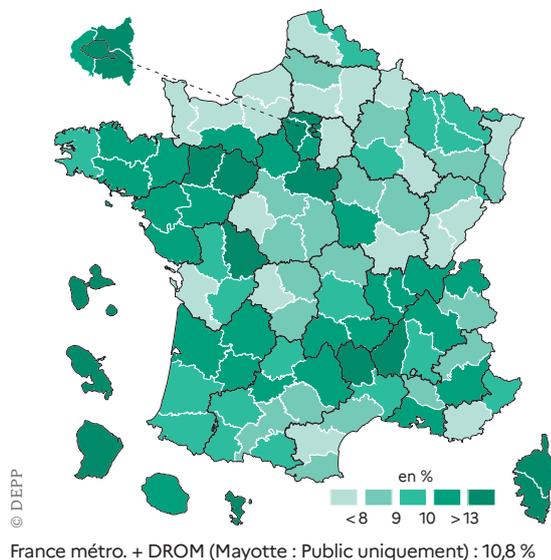
22.3 Part des professeurs certifiés, d'EPS et de lycées professionnels
Titulaires et non-titulaires, Public et Privé hors contrat, 2019-2020



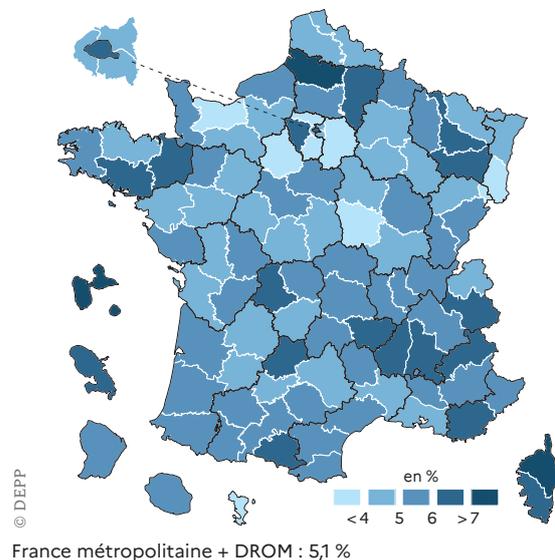
22.4 Part des professeurs agrégés et de chaires supérieures
Titulaires et non-titulaires, Public et Privé sous contrat, 2019-2020



22.5 Part des enseignants non titulaires du 2^d degré
Public et Privé sous contrat, 2019-2020



22.6 Part des enseignants remplaçants du 2^d degré
Titulaires et non-titulaires, Public, 2019-2020



Source : DEPP-MENJS, panel des personnels issu de BSA, année scolaire 2019-2020